

La lettre de Dumet n°23



Edito :

Dans l'attente d'un nouveau plan de gestion...

juin 2019

Ce premier semestre 2019 aura été marqué, pour notre association, par plusieurs événements que je souhaiterai rapidement évoquer :

-5 février : Comité de gestion coprésidé par le Conservatoire du Littoral et le Département : ce Comité marque le lancement des études pour un nouveau plan de gestion de l'île Dumet, plan de gestion qui déterminera les grandes orientations et les opérations qui en découlent pour les dix prochaines années. Il a été aussi décidé de limiter les opérations d'échardonnage à un simple nettoyage du sentier de découverte, avec griffes manuelles et houes en évitant la transversale directe par manès/grand port pour réduire le dérangement des oiseaux en période de reproduction.

-16 avril : visite du Fort carré avec M. Alain Forrest, architecte du patrimoine, et des représentants de la Fondation du Patrimoine dans le cadre du projet de restauration du Fort carré et de ses accès dont le principe avait été approuvé lors de notre assemblée générale de juillet 2018.

Mai-juin : remise en états des postes de mouillages dévolus aux opérations de service pour les gestionnaires du site; suivi naturaliste sur la reproduction des oiseaux en général et de l'Eider à duvet en particulier.

Pour les semaines à venir, quelques dates sont à retenir :

-18 juillet : conférence de Patrice Boret et Michel Garnier « Dumet, l'île aux oiseaux » à Mesquer.

-24 juillet : assemblée générale de DEP à Piriac.

-8 août : conférence de Jean-Pierre Beurier « Le sauvetage en mer, une histoire de courage et de solidarité » à Piriac.

Nos adhérents recevront des messages individuels avec toutes les précisions pour ces 3 événements.

Et puis, en ce début d'été, pour ceux d'entre nos lecteurs qui auraient oublié de renouveler leur adhésion, n'hésitez pas à utiliser le bulletin de réadhésion que nous vous transmettons.

Rappelons que Dumet Environnement et Patrimoine étant une association reconnue d'intérêt général, les cotisations versées sont considérées comme des dons éligibles aux déductions fiscales.

A toutes et à tous, excellent été et au plaisir de se revoir sur Dumet ou en Presqu'île : prenons soin de « notre » île pour qu'elle continue encore longtemps à nous offrir ce caractère sauvage et préservée auquel nous sommes tous attachés.

Jean-Pierre Barbier
Président



Anse de porh manès à marée haute avec le fort de Ré ou fort rond en arrière plan à la pointe nord-est de l'île (photo : P Boret avril 2019)

Inventaire faunistique et floristique : Les oiseaux reproducteurs

L'île Dumet conforte son rôle de premier site français pour la reproduction de l'Eider à duvet

Le suivi ornithologique de ce printemps 2019 aura permis de conforter le rôle de Dumet pour la reproduction d'une espèce de canard marin rare en France : l'Eider à duvet (*Somateria mollissima*). Déjà, en 2018, 2 nichées (à minima) avaient été observées autour de l'île dont un regroupement d'une dizaine de jeunes encore non volants.

Pour cette année 2019, une première prospection vers la mi-mai s'était traduite par la découverte de 2 femelles sur leurs œufs. Précisons que ces observations se font fortuitement, sans rechercher de façon systématique et/ou volontaire les nids cachés dans la végétation ou les falaises, elles sont en fait accidentelles, la tranquillité des oiseaux en reproduction constituant une priorité sur la recherche d'indices (présence de nids ou femelle sur ses œufs). Quelques semaines plus tard, une femelle accompagnée de 5 jeunes non volants mais d'une taille proche de celle des adultes est observée dans les rochers de la partie sud-ouest de l'île. Il faut à nouveau souligner le caractère exceptionnel de cette présence de l'Eider à duvet en reproduction sur Dumet. En effet, les effectifs «comptés» pour cette espèce sur le littoral atlantique français sont très inférieurs à 10 couples, dont 1 à 3 couples pour l'ensemble de la Bretagne (Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne, du groupe ornithologie breton 2012). Il va de soi que la prise en compte de la présence de cet « oiseau rare » dans la gestion de cette île est une nécessité absolue et doit se traduire rapidement par des mesures de protection plus efficaces que celles existantes aujourd'hui, en particulier un contrôle des débarquements ainsi que de la navigation « au plus près des cailloux » durant la période de reproduction de l'espèce entre avril et juin.



Femelle d'Eider à duvet installée dans les falaises de l'île et couvant ses œufs ; oiseau photographié (photo « fortuite ») à plus de 50 mètres au téléobjectif, sans que ce dernier ait quitté son nid. Cette photo montre surtout la nécessité de ne pas circuler sur les parties de l'île utilisées par les eiders en reproduction, les nids pouvant être à même la roche sans couvert végétal et de ce fait très exposés à la prédation par les goélands ou les Corneilles noires, en particulier si la femelle doit quitter précipitamment son nid, les œufs restent alors à découvert et deviennent très facilement repérables par les oiseaux prédateurs.

La colonie de goélands en sensible augmentation cette année

La géolocalisation des nids (nids levés au GPS dans le but de réaliser une carte de répartition géoréférencée) a permis lors de ce printemps 2019 de noter une sensible augmentation des Goélands argentés en reproduction sur la colonie de l'île Dumet sans pour autant atteindre les effectifs de 2017 (106 couples). En effet, c'est près de 100 nids (69 en 2018) avec œufs ou poussins qui ont été comptés à la fois le long des falaises à l'est et au nord du fort rond ainsi que sur la partie sud-ouest de l'île mais également sur la zone sableuse entre la bergerie et le fort carré. Cette augmentation est de l'ordre d'une trentaine de couples par rapport à 2018. Cette progression ne concerne en fait que les Goélands argentés, très largement dominants sur la colonie (plus de 90% des effectifs) alors que pour deux autres goélands reproducteurs de l'île, le Goéland brun et marin, les effectifs restent stables (voir tableau).



Goélands argentés reproducteurs (*Larus argentatus argenteus*) en juin 2019 sur un cyprès ; arbres introduits sur Dumet dans les années 50

Une autre espèce « phare » de l'île : l'Huîtrier pie maintient ses effectifs en reproduction

Plusieurs prospections ce printemps ont permis l'observation de 4 couples reproducteurs certains sur Dumet. Un couple avec poussins sur la zone intertidale au nord du fort rond et un second, également avec poussins, à la pointe nord-est de l'île. Deux autres couples alarmant avec insistance et montrent un comportement d'oiseaux accompagnés de jeunes. Rappelons la rareté de cette espèce en nidification sur l'ensemble de la Bretagne Sud avec moins de 100 couples recensés chaque année (Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne 2012) dont 5 à 7 couples en Loire-Atlantique, l'île Dumet étant le seul site connu pour la nidification de cet oiseau sur ce département avec l'estuaire de la Loire (1 à 2 couples en 2017 sur le banc du Bilho).

Textes et photos : Patrice Boret

Suivi de la colonie de goélands de l'île Dumet

Tableau récapitulatif pour le Goéland argenté, Goéland brun et Goéland marin période 2014/2019

Espèces	statut	effectif (*)	printps 2014	printps 2015	printps 2016	printps 2017	printps 2018	printps 2019
Goéland argenté (<i>Larus argentatus</i>)	nicheur certain	effectif compté	81 couples	80 couples	93 couples	106 couples	69 couples	91 couples
Goéland brun (<i>Larus fuscus</i>)	nicheur certain	effectif compté	3 couples	3 couples	7 couples	5 couples	4 couples	4 couples
Goéland marin (<i>Larus marinus</i>)	nicheur certain	effectif compté	2 couples	2 couples	3 couples	1 couple	4 couples	4 couples

Données : Patrice Boret DEP ; Michel Garnier DEP

(*) effectif compté : effectif très proche de l'exhaustif, correspondant en général au nombre de nids trouvés ou nichées observées.

Inventaire faunistique et floristique : La flore

la végétation de l'île

Sans changement dans la répartition spatiale de ses composantes la végétation montre, un fois de plus, des variations annuelles. Le plus marquant est, hélas, l'extension des chardons vers le sud ouest du plateau. La surface occupée au printemps, au-delà de l'ancien potager, par le compagnon blanc (*Silene alba*) a été réduite par les précédents. Ces chardons ont connu aussi une forte croissance au nord est, dans la zone jusqu'ici traitée par les soins du CD et de DEP. L'arrêt de l'échardonnage, motivé par la protection de l'avifaune nicheuse jugée prioritaire, a eu pour conséquence la réoccupation massive du terrain par cette espèce indésirable. Comme on le déplore souvent, l'impossibilité de satisfaire simultanément tous les objectifs de la restauration d'un milieu nous condamne à faire le choix de l'un au détriment d'un autre. Seul point positif : l'extension de la plage d'érodium maritime signalée l'année dernière en limite du littoral, au sud ouest de la clôture qui traverse le plateau. Elle a doublé de surface et une autre plage s'est développée à l'opposé sur la côte sud. Par le recouvrement total du sol que réalise cette espèce à l'extension horizontale elle empêche efficacement la pousse du chardon !

Un large liseré de sedum âcre avait été observé l'année passée le long de la côte sud ouest. Il est fortement réduit cette année pour des raisons difficiles à cerner. D'une manière générale il semble cependant que les conditions climatiques (très clémentes cette année) soient en grande partie en rapport avec les variations observées dans la végétation. C'est une évidence pour les plantes aquatiques comme la renoncule aquatique qui a couvert cette année toute la surface des douves bien remplies d'eau.

Si la liste des espèces présentes sur l'île il faut enfin ajouter une plante nouvelle des milieux humides, la laiche des rivages (*Carex riparia* - cypéracées) qui forme un dense petit massif sur quelques mètres carrés en bordure de la douve du fort carré. Le scirpe maritime a en revanche presque disparu.

Michel Garnier



l'archéologie de l'île Dumet : conférence d'A. Levillayer du 17 avril 2019

Les premiers résultats des recherches archéologiques sur l'île Dumet

Grosse affluence à cette conférence d'Axel Levillayer, archéologue au Grand Patrimoine de Loire atlantique. L'existence d'objets divers est connue depuis les années 1930 grâce aux prospections de Henri Quilgars (ancien maire de Piriac et archéologue) mais elles sont restées sans lendemain jusqu'au début du XX^e siècle du fait du décès de celui-ci en 1937. Il faut attendre le début de notre siècle pour que des études en règle soient engagées après la mise à nu par l'érosion d'autres vestiges : des squelettes humains d'abord, dès 2008 (quatre ont été observés à l'heure actuelle) puis un dépôt coquillier en 2013 et des fosses, des céramiques (dont des fragments d'amphores vinaires) et des structures anthropiques (restes de murs) explorés systématiquement par nos soins (en compagnie d'archéologues morbihannais) et ayant fait l'objet d'une déclaration officielle de découverte en juillet 2016. L'érosion a révélé l'existence de ces vestiges mais elle les fait disparaître aussi vite ! Plusieurs organismes, outre le Grand Patrimoine, ont donc été mobilisés pour entreprendre sans tarder des fouilles : le Sra (Service régional d'archéologie de la Drac), le CREAAH (Centre de recherche en archéologie, archéosciences et histoire, basé à Rennes) et l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives). Le dépôt coquillier a fait l'objet d'un inventaire des mollusques consommés : il a pu être daté du haut moyen âge (VII^e-X^e siècle). La présence de pourpres cassées de façon à en extraire la glande pourvoyeuse du colorant du même nom montre la mise en œuvre de cette technique dans les premiers siècles de notre ère, dans la lignée des ateliers gaulois déjà mis à jour sur le continent.

Une fouille conduite à proximité a fait remonter l'occupation de l'île encore plus avant. Une datation réalisée sur des charbons donne pour la base de la coupe un âge de 1611 à 1439 avant notre ère, soit le bronze moyen. Le niveau supérieur, comme le dépôt coquillier, nous reporte au haut moyen âge entre 662 à 774 après notre ère. Un squelette a été à nouveau dégagé à cette occasion. L'étude de fragments ligneux carbonisés donne aussi des indications sur les végétaux utilisés dans les foyers : parmi les nombreuses espèces d'arbres le chêne est dans un premier temps dominant (avec de l'orme) avant de régresser au profit du genêt et de l'ajonc. Des espèces de lieux humides sont également identifiées telles que l'aulne. Il est difficile de connaître leur origine mais il est fort possible que des essences aient été importées du continent. A partir de ces fragments on peut tenter de reconstituer la végétation de l'île et admettre qu'une lande serait apparue au détriment d'un boisement initial. Il faut avoir présent à l'esprit qu'avant notre ère l'île a été plus étendue du côté du nord-est du fait d'un niveau marin inférieur et qu'auparavant encore l'île actuelle n'était qu'une extension en pointe du continent. Cette plus grande surface a donc pu permettre la survivance d'une couverture boisée qui a fini par disparaître. Actuellement, sur un sol brun très épais s'est développée une prairie remplacée maintenant, du fait de son enrichissement par les déjections des goélands, par une friche à bette maritime et chardons.

La découverte des quatre squelettes pose enfin la question de leur présence à cet endroit. L'existence de « cimetières des noyés » comme à l'île d'Yeu fait penser à des corps rejetés par la mer, une sépulture chrétienne n'étant pas possible pour ces malheureux, avant une ordonnance de Colbert de la fin du XVII^e siècle.

Les études se poursuivent et d'autres fouilles sont envisagées pour dégager les restes de murs peut être gaulois (repérés par nous en 2016). Il est sûr, en tout cas, d'après les silex taillés observés un peu partout (pour la première fois par H. Quilgars) que la fréquentation de l'île remonte au néolithique final.

Le conférencier rappelle que toute fouille est interdite en l'absence d'autorisation officielle. Ajoutons qu'il est inutile de sortir un détecteur de métaux : le trésor de l'île Dumet qui a fait couler beaucoup d'encre ne relève que du mythe !

Michel Garnier



Le suivie naturaliste : la faune marine

DES ECHOUAGES INQUIETANTS DE DELPHINIDES :

Depuis janvier 2019 1100 dauphins ont été trouvés échoués sur les côtes atlantiques, pour la plupart des dauphins communs (*Delphinus delphis*). C'est la plus grande quantité enregistrée par PELAGIS (La Rochelle) depuis 1990. Il existe plusieurs causes à ces échouages : naturelle, troubles de l'écholocation, pollution, mais l'observation montre que cette année 90% des dauphins portent des traces de capture accidentelle dans des filets de pêche car quand ils chassent les clupéidés (anchois, sardines), le bar ou le merlu, ils peuvent se retrouver emprisonnés dans les filets où ils s'asphyxient. Les zones d'échouages les plus fréquentes sont la Vendée, la Charente maritime et la Gironde, mais cette année 3 échouages ont été répertoriés sur la commune de Piriac dont 1 sur l'île Dumet. Pour éloigner les dauphins des filets il existe des répulseurs électroniques à fixer sur les filets. On ne peut qu'espérer que l'usage de ces équipements soit généralisé rapidement.



Dauphin commun échoué sur Dumet durant l'hiver 2019

Jean-Pierre Beurier



La vie de l'association : Animation et événements divers

Mission chardons 2019 :

Le 2 juillet, par vent frisquet de Nord-Est et clapot, nous partîmes à cinq sur le semi-rigide de Philippe et Béatrice pour la mission de dégagement du sentier Est de Dumet afin de relier Grand Port et Porh Manès par le fort de Ré permettant d'éviter que les plaisanciers ne perturbent les oiseaux. Compte tenu des faibles précipitations les chardons étaient déjà secs et le travail ne fût pas trop pénible. La réouverture du chemin menant de Grand Port au talus du fort Carré fût plus difficile car le chemin avait disparu sous les chardons, les orties et le lierre. Nous en avons profité pour vérifier le bon état des escaliers. Ainsi la saison d'été peut commencer, les plaisanciers seront « canalisés » sur des sentiers balisés en toute sécurité. Après l'effort nous avons pu profiter d'un moment convivial pendant le déjeuner sous un grand soleil. Le vent mollissant, le retour se fit sans difficulté.

Jean-Pierre Beurier

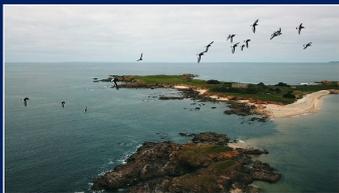


Intervention sur le sentier allant du Grand port au fort rond ...



et du fort rond au Grand port...

Dumet, l'île aux oiseaux



Conférence par Patrice Boret et Michel Garnier
naturalistes à Dumet Environnement et Patrimoine

Jeuudi 18 juillet 2019 à 18 h
Salle l'Artymes à Mesquer

proposée par l'association
Dumet Environnement et Patrimoine



le sauvetage en mer

une histoire de courage et de solidarité
de l'antiquité aux « Abeilles »



Conférence par Jean-Pierre BEURIER

Professeur émérite de droit maritime

Jeuudi 8 août 2019 à 20h30
salle Meniscoul à Piriac

proposée par l'association
Dumet Environnement et Patrimoine



2 conférences à ne pas manquer pour ceux et celles qui veulent en savoir plus sur l'avifaune de l'île Dumet entre le début du 20ème siècle et nos jours ainsi que sur le sauvetage en mer dont l'actualité récente a malheureusement montré les risques pris par ses sauveteurs bénévoles.

"La lettre de Dumet" est éditée 4 fois par an par Dumet Environnement et Patrimoine, maison de la mer, 44420 Piriac sur Mer.

Directeur de la publication :

Jean-Pierre Barbier

Composition et mise en page :

Patrice Boret

Comité de rédaction :

Chantal Barbier, Roland Dafour, Michel Garnier, Jean-Pierre Barbier, Jean-Pierre Beurier, Patrice Boret.



**N'oubliez pas
l'assemblée générale
mercredi 24 juillet 2019 à 17 h
Salle Meniscoul à Piriac
et le règlement de votre adhésion
si vous ne l'avez pas encore fait.**